

FLASH

dimanche 22 juillet 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

« Cette politique – en raison de son caractère incohérent - risque à la longue de causer un préjudice grave à la Fraternité » Un fidèle de la FSSPX

Lettre d'un fidèle de la FSSPX qui désapprouve Mgr Fellay et sa compromission actuelle avec le *Motu Proprio* en accueillant le 'cadeau empoisonné' avec des *Te Deum* : « Hoyos « a réussi à réduire pratiquement au néant toute l'opposition de la Fraternité à Vatican II »

La jubilation médiatique de Mgr Fellay **dans les divers médias non francophones**, aux Etats-Unis, en Italie et Allemagne, **devant le texte du *Motu Proprio*, dont l'article 1 constitue la négation même des principes du combat de Mgr Lefebvre**, suscite une grande inquiétude et un rejet au sein de la FSSPX et parmi les fidèles. **Un des fidèles de la FSSPX**, qui a beaucoup analysé la révolution conciliaire nous écrit.

A le lire, nous comprenons que la rupture, sur le chemin de la trahison, qu'opère actuellement Mgr Fellay, **provoque une prise de conscience plus aiguë des enjeux de la politique Aulagnier des « deux préalables » suicidaires** que nous ne cessons de dénoncer depuis des mois dans les questions de notre bandeau habituel aux messages *Virgo-Maria*. **Il montre que Mgr Fellay est en train de perdre sa crédibilité au sein de la FSSPX** (plusieurs témoignages nous parviennent en ce sens).

Ce fidèle rappelle que Mgr Lefebvre a très clairement envisagé publiquement la possibilité d'une vacance du siège de Saint-Pierre.

Et il conclut : 'N'aurait-il pas été plus sage si Monseigneur Fellay avait montré plus de réserve au moment de la publication du *Motu proprio* et **avait vu que c'était un cadeau empoisonné.** Est-ce que Monseigneur a lu les écrits du jeune Ratzinger sur l'eucharistie Il faudrait peut-être les lui rappeler'

Continuons le bon combat

Abbé Marchiset

Lettre à Virgo-Maria.org d'un fidèle de la FSSPX

Depuis longtemps je n'étais pas conscient du caractère ambigu de la politique de certaines personnes au sein de la Fraternité à l'égard de Rome. Cette défaillance est due à la complexité du problème qui ne permet pas d'entrevoir dès le début l'enjeu. Bien que je n'irai pas jusqu'à prétendre qu'il y a une intention mauvaise chez ces personnes je suis obligé de me rendre compte, qu'à la longue cette politique – en raison de son caractère incohérent - risque à la longue de causer un préjudice grave à la Fraternité.

Malheureusement cette politique est la conséquence de l'héritage de Monseigneur Lefebvre. Je le dis avec le plus grand regret, car j'ai une admiration profonde pour le prêtre et témoin de la foi qu'il a été tout au long de sa carrière sacerdotale. Néanmoins les faits y sont et contre eux l'argument ne sert à rien. Je vous donne un exemple et ce n'est pas moi, mais Monseigneur Tissier de Mallerai qui parle. Lors de sa suspension par Paul VI il fit ans l'interview accordé au Figaro le 4 août 1976 la déclaration suivante : « *Le concile tournant le dos à la Tradition et rompant avec l'église du passé, est un concile schismatique.....S'il nous apparaît certain que la*

foi enseignée par l'Eglise pendant vingt siècles ne peut contenir d'erreur, nous avons beaucoup moins l'absolue certitude que le pape soit vraiment pape. L'hérésie, le schisme, l'excommunication ipso facto, l'invalidité de l'élection, sont des causes qui, éventuellement, peuvent faire qu'un pape ne l'ait jamais été ou ne le soit plus. » (de Mallerai : Marcel Lefebvre, une vie 514)

Il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'avec cette déclaration Monseigneur n'exclue pas la possibilité d'une occupation du siège de Saint Pierre par un imposteur. D'ailleurs la suite du texte nous le suggère :

« Car enfin, un problème grave se pose à la conscience et à la foi de tous les catholiques depuis le début du pontificat de Paul VI. Comment un pape, vrai successeur de Pierre assuré de l'assistance de l'Esprit-Saint, peut-il présider à la destruction de l'église, la plus profonde et la plus étendue de son histoire en l'espace de si peu de temps, ce qu'aucun hérésiarque n'a jamais réussi à faire ? Sagement Monseigneur Tissier de Mallerai conclut : La question méritait d'être posée, l'archevêque ne la résout pas ; il laissera à l'église le soin de décider. Mais quant à la nature ou à la tendance schismatique du concile et du nouveau modèle d'Eglise qui en découle, il n'hésite pas à l'affirmer ».

Monseigneur de Mallerai voit juste. Il appartiendra à un Pape authentiquement catholique de trancher le problème, mais il suffit d'un doute fondé pour que ce doute dégage un effet suspensif. A partir de ce moment la désobéissance devient légitime car le doute vous renvoie à l'enseignement qui ne fait pas l'objet d'une opposition. D'ailleurs il y a une autre déclaration de Monseigneur qu'on retrouve à la page 100 d'un texte qu'on retrouve dans l'édition italienne du *Coup de maître de Satan* et destiné aux élèves d'Ecône où Monseigneur pose la question : *'Paul VI a-t-il été ou est-il encore le successeur de Saint Pierre ?'* et il répond : *'si la réponse est négative, à savoir Paul VI n'e jamais été pape alors notre attitude sera celle des période vacance du siège'*. Ainsi le problème sera simplifié. Certains théologiens l'affirment en se basant sur des déclarations de théologiens du passé, agréés par l'Eglise qui ont étudié le problème d'un Pape hérétique, schismatique ou qui abandonnerait sa charge de pasteur suprême.

Il n'est pas exclu, poursuit Monseigneur, qu'une telle hypothèse puisse être confirmée par l'Eglise qui dispose d'arguments valables. Car nombreux sont les actes de Paul VI qui, commis par un évêque ou un théologien il y a trente auraient été condamnée comme suspects d'hérésie ou favorables à l'hérésie. Malheureusement Monseigneur ne maintient pas ce langage clair et limpide pour avancer toute une série de sophismes d'un pape libéral s'appuyant sur Luther, Jean Jacques Rousseau pour conclure (p.104) : si, comme l'affirment les progressistes et ceux qui suivent aveuglement Paul VI, il s'avérait impossible qu'un pape soit pape tout en promouvant l'hérésie, alors il faudrait accepter la première hypothèse, pour ajouter : ça apparaît invraisemblable. C'est vraiment lamentable qu'un homme doué d'une intelligence exceptionnelle comme Monseigneur ait pu adopter une attitude aussi fantaisiste que Rome réussisse à exploiter avec beaucoup d'habileté. Je m'explique : lorsqu'on émet un doute sur l'honnêteté d'une personne comme l'a fait Monseigneur on ne va pas par la suite se justifier auprès d'elle, mais on assume la propre responsabilité en attendant un changement de situation. L'appartenance à l'Eglise ne peut pas faire l'objet d'un négoce.

Cette incohérence eut des conséquences malheureuses pour la Fraternité, entre autre l'expulsion de quelques prêtres aux Etats-Unis parmi lesquels figure l'abbé Cekada mais aussi l'abbé Sanborn devenu entre temps évêque. Même lorsque Jean Paul II alias Monseigneur Wojtyla se permit l'acte scandaleux en allant prêcher à l'Eglise luthérienne de Rome, Monseigneur, persuadé que Rome finirait par lui accorder la reconnaissance, se tut. Et pourtant au cours des conférences spirituelles à Ecône il déclara au sujet du nouveau code : *« Voilà bien autant de notions ambiguës, qui vont permettre aux erreurs protestantes et modernes d'inspirer désormais la législation de l'église. C'est l'autorité du papes et des évêques qui va en souffrir ; c'est aussi la distinction du clergé et du laïcat qui s'amenuise ; c'est le caractère absolu et nécessaire de la foi catholique qui s'atténue au profit du schisme, et les réalités fondamentales du pêché et de la grâce qui s'estompent. Ce sont autant d'atteintes dangereuses pour la doctrine de l'Eglise et le salut des âmes. »*

Le paradoxe dans l'attitude de Monseigneur consiste à ne faire aucune confiance aux présumés papes conciliaires tout en les reconnaissant comme papes légitimes. C'est mettre sa propre crédibilité en jeu, attitude qui a failli coûter la vie à son œuvre, car si le protocole d'intention qu'il a signé avec le cardinal Ratzinger avait été mis en application, le supérieur de la Fraternité perdait tout le contrôle sur elle au profit de la commission *Ecclesia Dei* à Rome.

Une attitude pareille, la Fraternité pouvait se la permettre tant que sur le plan des sacrements et de la messe elle détenait un certain monopole. Mais les choses ont changé depuis lors et à la tête de l'Ecclesia Dei se trouve un génie sur le plan stratégique en la personne du Cardinal Hoyos qui depuis quelque années a réussi à réduire pratiquement au néant toute l'opposition de la Fraternité à Vatican II. Aujourd'hui le Motu proprio déclare, que tout prêtre doit être disposé à célébrer dans les deux rites. Etre disposé ne veut pas dire qu'il devra le faire si personne ne le réclame, mais il devra s'engager à le faire chaque fois que la demande lui sera faite. C'est un engagement qu'il doit prendre à l'égard de Rome et que cette dernière pourra à tout moment faire valoir. N'aurait-il pas été plus sage si Monseigneur Fellay avait montré plus de réserve au moment de la publication du Motu proprio et avait vu que c'était un cadeau empoisonné. Est-ce que Monseigneur a lu les écrits du jeune Ratzinger sur l'eucharistie Il faudrait peut-être les lui rappeler.

Signé par un fidèle de la FSSPX

Ecrivez-nous – Faites-nous part de vos réactions

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>